

Votre emplacement ne sera octroyé qu’à réception du dossier complet :

* bulletin d’inscription
* copie d’une carte d’identité ou du registre du commerce
* règlement de l’emplacement

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Mail :

**Prix 5.00€ le mètre**. Je réserve un emplacement de mètres. Maximum 5 mètres dans le centre du village.

**LE PARTICULIER DECLARE SUR L’HONNEUR**

De ne pas être commerçant,

De ne vendre que des objets personnels et usagés (article L.310-2 du code du commerce),

De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l’année civile

( article R.321-9 du code pénal).

**LE PROFESSIONNEL DECLARE SUR L’HONNEUR**

Etre soumis au régime de l’article L310-2 du code du commerce,

Tenir un registre d’inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (article 321-7 du code pénal).

J’accepte sans condition le règlement énoncé ci-dessus.

Fait à : le :

Signature :

**CONTACT :**

Le bulletin est à retourner à l’adresse suivante, 4 grande rue 17670 La Couarde sur Mer, accompagné de votre règlement **par chèque (pas d’espèces)** Inscription close une semaine avant la date du vide grenier.Contact par téléphone uniquement pas de mail.

Gérard : 06 15 56 69 53 Jacques : 06 16 06 96 65

*ATTENTION*

*Nous souhaitons éviter les stands de vêtements avec multiples portants car nous voulons conserver l’aspect vide greniers et brocantes qui fait le succès de ces manifestations à La Couarde.*

*Merci de respecter les consignes suivantes: pas de départ avant 18h, pas de véhicule sur l’emplacement, parking à proximité. Les parasols ne doivent pas excéder 1m50 de largeur. Laisser libre le passage pompier surtout dans le centre village. Enlever les marquages au sol et ne pas laisser de détritus derrière vous.*